



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250310

Domaine : 9.1

Date de convocation : 16 mai 2025

Date de l'affichage : 16 mai 2025

Date d'affichage de la délibération : 23 mai 2025

Objet : 10 - Changement de noms de la Ludothèque et de la MIEM

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES (à partir de 20h51), Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS (à partir de 21h51), Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédéric TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Sylvie MORELLE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Olivier FOURCHES a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 20h51)
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Evelyne DEL PRETE a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT
- Monsieur Alain GAUDISSIABOIS a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (jusqu'à 21h51)
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Absents : Monsieur Pierre MATHEVET

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h51), 26 (à partir de 20h51), 27 (à partir de 21h51)
- Votants : 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Olivier FOURCHES, Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme, de l'aménagement et de la mobilité ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

CONSIDERANT le repositionnement de la ludothèque visant à ouvrir ses activités à un public plus large incluant désormais les adolescents, jeunes adultes, seniors et familles

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250522-20250310-DE
Date de réception : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

CONSIDERANT que les activités de la MIEM ont évolué pour permettre la création d'un espace intégrant un espace de coworking et un fablab ;

CONSIDERANT la pertinence de renommer ces deux équipements en cohérence avec les nouvelles orientations d'accueils ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de nommer la Ludothèque **La boîte à jeux** ;

DECIDE de nommer le nouvel équipement composé notamment d'un espace de coworking et d'un fablab **Eratech'** ;

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France